

LYON Immobilier

Logement : à quand l'encadrement des loyers ?



Les trois principales fédérations représentatives des locataires du Rhône ont organisé un rassemblement ce lundi pour interpeller les élus sur la saturation du parc HLM de la Métropole, la flambée des loyers du parc privé, la spéculation immobilière et le nombre croissant de ménages en attente de logement.

Dans la petite foule de manifestants, ce lundi, devant la Métropole, rue du Lac, dans le 3^e arrondissement de Lyon, on rencontre Katia, 56 ans. En situation de handicap, cette ancienne infirmière survit avec une pension d'invalidité et dort dans la rue. Elle confie attendre un logement social depuis trois ans. Comme elle, d'après les fédérations représentatives des locataires du Rhône, près de 77 000 familles ont un dossier en attente sur la métropole. Il y en avait 50 000 en 2015.

Une situation de plus en plus tendue que les Unions Départementales CSF, CNL et

CLCV voulaient dénoncer en organisant une mobilisation afin d'interpeller les élus du conseil métropolitain sur la flambée des loyers du parc privé, la spéculation immobilière ou encore le nombre croissant de ménages en attente de logement. Un rassemblement qui fait écho au courrier – resté sans réponse – adressé en juillet 2019 par les trois associations à David Kimelfeld et son adjoint à l'urbanisme Michel Le Faou.

« Le prix des locations du parc privé ne cesse d'augmenter »

Aujourd'hui, les fédérations représentatives des locataires du Rhône font état de leurs inquiétudes : « Nous constatons qu'en Conseil d'administration, certains des bailleurs métropolitains actent la mise en vente de logements sociaux PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). Vu la pénurie de logements accessibles aux plus modestes et la paupérisation des

familles de notre société, comment peut-on permettre de vendre les habitats locatifs les moins chers de notre Métropole ? » Les associations se soucient également de « l'absence de travaux de réhabilitation systématique avant la mise en vente des immeubles HLM », ainsi que des attributions de logements sociaux, de la mixité sociale dans les quartiers et de la saturation du parc HLM de la Métropole.

« Le prix des locations du parc privé ne cesse d'augmenter. Nos confrères des régies immobilières privées observent un ralentissement des rotations sur le parc lyonnais et villeurbannais. C'est le signal d'une crainte chez les familles de ne pas retrouver un logement abordable dans le centre attractif en changeant d'appartement ».

« La Métropole ne peut pas se substituer à l'État, mais elle a un panel de compétences susceptible d'influer sur la politique du logement en région lyonnaise. Le droit au loge-

ment doit être respecté, tout comme la charte stipulant que pour chaque démolition doit impliquer un relogement à conditions égales. On en est très loin ! Dans nombre de cas ce n'est pas respecté ! », déplore cet administrateur CNL. « La Métropole a un volet d'actions peu ou pas utilisé. Les offices HLM n'ont plus les moyens nécessaires pour assurer la réhabilitation et l'entretien des logements. Quant à la construction, n'en parlons pas : ils sont obligés de vendre du logement social pour équilibrer les budgets, ce qui est un contresens total ! Nous sommes atterrés ! »

Face à autant d'inquiétudes, les revendications des manifestants sont claires. Tous réclament « un acte politique fort, concret et efficace » : l'en-

cadrement des loyers.

« De plus en plus de grandes villes franchissent le pas »

Une mesure qu'Annie Guillemot, sénatrice du Rhône (PS) venue soutenir les associations, préconise elle aussi.

« Berlin vient de voter l'encadrement des loyers pour cinq ans ! Londres, New York... De plus en plus de grandes villes franchissent le pas. En plus de protéger les locataires, l'encadrement des loyers permet d'agir sur la charge foncière ! C'est un système vertueux ! Il est impératif que les élus de la majorité se mobilisent sur le logement et la politique de la ville, les deux oubliés de la politique du gouvernement. »

De notre correspondante, **Élena JEUDY-BALLINI**

Déception après l'entrevue avec Michel Le Faou

Une délégation a été reçue lundi 4 novembre au matin par Michel Le Faou, vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, avant la séance plénière. À la sortie de cette entrevue, c'est la déception : « Nous n'avons entendu aucune prise de position ou décision probante, les sujets sont remis au mois de janvier. » Si la Métropole explique que ne pas vouloir encadrer les loyers du parc privé, elle propose de rencontrer les associations au moins deux fois par an pour travailler avec elles sur la politique du

logement et mise d'abord sur son Plan d'urgence pour l'accès au logement.

Parmi les mesures annoncées, la création d'un Office foncier solidaire (OFS) qui, dès cette année, devrait prendre en charge le coût du foncier tandis que les ménages n'auront plus qu'à payer le bâti. Concernant la fusion des trois offices publics HLM de la métropole, Michel Le Faou a par ailleurs renvoyé les membres des fédérations vers ses éventuels successeurs après les élections métropolitaines. Affaire à suivre...



Katia, 56 ans, attend un logement social à Lyon depuis trois ans. Malgré son handicap et sa situation de grande précarité, rien d'adapté ne lui est proposé. Photo Progrès/Élena JEUDY-BALLINI